

La page d'accueil du livret

Mes démarches personnelles

1. Je prépare une **lettre de motivation** et un **CV** (curriculum vitae) voir annexe.
2. Je prépare un **dossier de candidature** : un lutin, à l'intérieur, tu y classeras plusieurs CV, lettres de motivation, attestations de stage, contrat de travail, brevet de secouriste, justificatif de domicile, relevé d'identité bancaire (RIB)...
3. Je parle à mon entourage (famille, voisins, amis...) de mes projets, de mes recherches. En effet, les "relations" facilitent les **contacts avec les entreprises**. De plus je me fais aider (Plateforme d'accompagnement vers l'emploi, mission locale, ANPE, CIO, CIJ...).
4. Je consulte et je réponds aux "petites annonces".
 - Presse locale : Ouest France, Presse Océan, L'Écho de la Presqu'île, Top Annonces, Paru Vendu, Publirama...
 - Tu peux consulter gratuitement ces journaux à la médiathèque et au CDI de ton ancien établissement par l'intermédiaire de la Plateforme d'accompagnement vers l'emploi.
 - Sites internet du Pôle Emploi (listes des points internet gratuits jointes en annexe).
5. Je cible mes **candidatures spontanées**.
6. Je **relance mes candidatures et demande un entretien**.
7. Je me **déplace aux manifestations diverses** telles que les **forums** des métiers. Les rencontres et les **entretiens** avec les professionnels sont importants. La première étape est d'établir le contact et de recueillir les adresses d'employeurs.
8. Je fais "le tour des **agences intérim**" avec mon dossier de candidature.
9. Je tiens un **planning de mes démarches**.
10. Si la demande semble intéresser l'employeur, propose-lui de faire quelques jours d'essai.

Si tu ne trouves pas aussi rapidement que tu le souhaiterais, ne te décourage surtout pas.

Ne cherche pas uniquement des employeurs autour de chez toi. Plus tu seras mobile et plus tu augmenteras tes chances de trouver un emploi.

N'hésite pas à te faire aider par un parent, la PAE et le conseiller d'orientation de ton ancien établissement.